

NUMÉRO 24 — FÉVRIER 2019

Le sirop d'érable au Québec : un modèle performant et adapté aux défis qui pointent

Par François L'Italien

Alors que la demande mondiale en denrées agroalimentaires est en hausse continue, le Québec est appelé à saisir de nombreuses occasions de développement. Parmi ces opportunités, celles qui s'offrent au secteur du sirop d'érable ouvrent des perspectives très prometteuses. Ce secteur présente en effet l'un des meilleurs potentiels de croissance agroalimentaire au cours des prochaines années¹. Pour relever les défis associés à cette croissance, le secteur peut compter sur une organisation de la production qui a mené le marché à maturité et qui lui a ouvert ses perspectives actuelles d'expansion.

Les faits montrent, en effet, que l'essor de ce secteur ne s'explique pas simplement par le jeu des forces du marché : c'est grâce à une approche concertée que les producteurs ont pu se donner un modèle visant à la fois à soutenir une croissance maîtrisée du secteur, tout en élargissant ses bases entrepreneuriales. La pierre d'assise de cette approche est connue : il s'agit d'un ensemble cohérent d'institutions de soutien et de régulation (plan conjoint, agence de vente, contingentement et réserve stratégique, principalement) que se sont données les producteurs de sirop d'érable du Québec afin de se tailler une place enviable dans l'industrie agroalimentaire.

Ce modèle est en place depuis bientôt trente ans. Nous bénéficions maintenant du recul nécessaire pour en évaluer l'efficacité et les résultats. Ce modèle a eu des effets structurants qu'il importe de mieux connaître afin d'évaluer sa capacité à renforcer les positions du secteur sur les marchés, ainsi qu'à relever les défis qui pointent.

Un modèle qui a propulsé l'économie de l'érable

En l'espace d'une génération seulement, la production acéricole est passée d'une activité économique d'appoint à un secteur à part entière. La professionnalisation du métier d'acériculteur, l'augmentation de la productivité des établissements², l'implantation de standards rigoureux en matière de qualité, le rôle accru de l'innovation dans les procédés et le développement de nouveaux débouchés témoignent du tournant qu'a pris le secteur acéricole au Québec.

Pour atteindre cette maturité, il a fallu innover en réunissant les conditions favorables au développement des entreprises acéricoles. L'une de ces conditions a été l'atténuation de la fluctuation des prix, qui conditionne la viabilité économique des entreprises, ainsi que leurs projets d'investissement. C'est afin de diminuer ce risque que les producteurs acéricoles ont mis en place, au cours des années 1990-2000, un modèle structurant pour l'économie de l'érable au Québec. L'efficacité des mécanismes de régulation, et plus particulièrement de celui que constitue la réserve stratégique, a été immédiate : le prix du sirop d'érable a été stabilisé dès les premières années suivant la création de la réserve, en 2000. Cette diminution du risque a été décisive à plusieurs égards. N'étant plus vulnérables, comme auparavant, aux fluctuations de prix, les producteurs ont été incités à investir et à innover, ce qui a permis d'augmenter rapidement leur productivité.

Ce virage a incidemment contribué à structurer le marché international et la commercialisation du sirop d'érable. Le Québec ayant assumé le leadership dans l'organisation de la filière, cela a eu un effet sur l'évolution des prix et sur le développement de la production acéricole mondiale, surtout aux États-Unis et dans les provinces canadiennes limitrophes. Voyant désormais la production du sirop d'érable comme un secteur sûr et rentable, les entreprises de ces juridictions ont bénéficié des effets de son modèle et y ont trouvé des motivations pour investir.

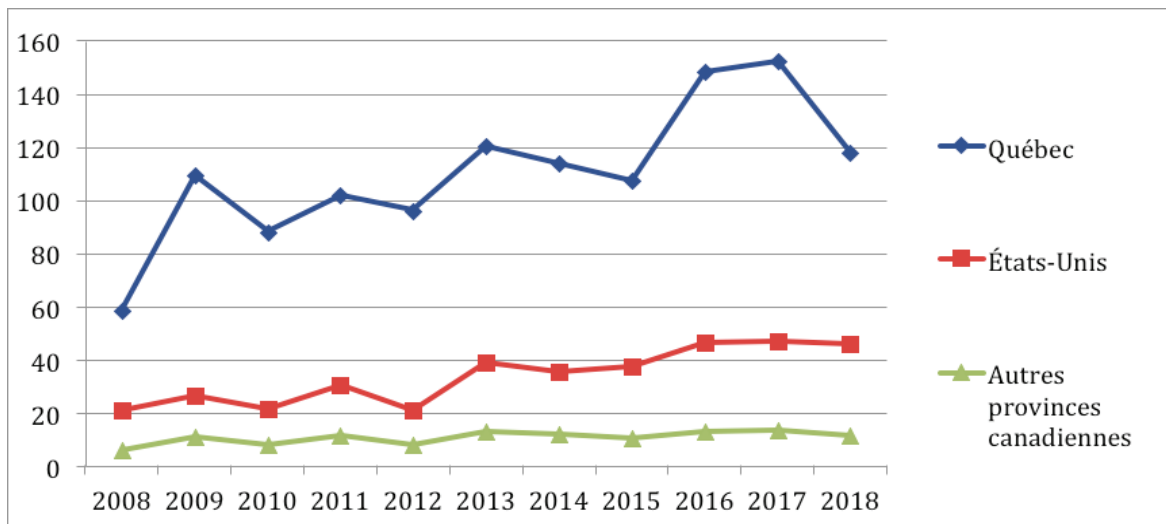
Plusieurs observateurs l'ont noté, les États-Unis ont accru leur production totale de sirop d'érable au cours des dernières années. Mais il faut prendre la mesure de cette donnée, puisque cette augmentation a été inférieure à celle du Québec au cours des dernières années,

1 ÉcoRessources (2017), *L'agriculture au Québec, un potentiel de développement à exploiter. Évaluation du potentiel de croissance 2016-2025 en agriculture et de l'effet de cette croissance sur les retombées économiques du secteur*, Montréal.

2 Le rendement à l'entaille est passé de 2 lbs en 2002 à 3,5 lbs en 2017 (PPAQ, 2017).

soit de 2008 à 2017. Au-delà de la mauvaise saison des sucres de 2018 qui a diminué la production, il est raisonnable d'affirmer que la tendance est lourde.

Graphique 1. Production de sirop d'érable, Québec, États-Unis et provinces canadiennes (en millions de lbs) - 2008-2018



Source : FPAQ, 2018.

Le Québec dominant sur les marchés internationaux du sirop d'érable

S'il est vrai que la production de sirop d'érable a fait un bond important aux États-Unis depuis vingt ans, il est également vrai que cette croissance reste d'abord une affaire de marché intérieur. Cette croissance exerce donc des pressions limitées sur la capacité concurrentielle des producteurs québécois, qui continuent de rivaliser avec les producteurs américains sur leur propre marché. La valeur totale des exportations canadiennes des produits de l'érable³ aux États-Unis est ainsi passée de 156 millions de dollars en 2008 à plus de 236 millions de dollars en 2017 (Statistique Canada, 2017).

Mais il y a plus : le sirop d'érable québécois constitue encore, et de loin, l'essentiel de l'offre sur les marchés européens et est-asiatique, qui forment le noyau de la demande de produits de l'érable hors de l'Amérique du Nord. L'Allemagne a importé pour 40 millions de dollars de produits de l'érable québécois et canadiens en 2017, soit beaucoup plus que la valeur totale des exportations américaines de ces produits pour la même année (23,6 millions de dollars US). Ajoutons à cela que le Canada a signé des accords de libre-échange avec l'Europe (AECG) et l'Asie-Pacifique (PTP), que n'ont pas ratifié les États-Unis, ce qui contribue à consolider la force concurrentielle du secteur acéricole québécois.

Dans un marché en expansion, ces résultats montrent bien que l'arrangement institutionnel en acériculture, loin de brider le potentiel entrepreneurial, a constitué au contraire une rampe de lancement pour les producteurs québécois. Le contingentement dans la production de sirop au Québec a ainsi montré sa capacité à s'adapter à la conjoncture, tout en maintenant ses fonctions de régulation de l'offre. À cet effet, cet instrument a permis de traduire la préoccupation des producteurs de sirop pour l'établissement de la relève dans le secteur : de 2008 à 2016, c'est plus de 7,7 millions de livres qui ont été distribués pour le démarrage d'entreprises, ce qui équivalait à l'arrivée d'environ 675 nouveaux producteurs dans le métier⁴.

Conclusion

Les approches idéologiques qui prétendent que les efforts collectifs de régulation ont été des nuisances pour la production de sirop d'érable au Québec invitent à ignorer ces faits. Les avancées réalisées au cours des dernières décennies ont non seulement structuré le secteur, elles ont permis une croissance qui est restée largement sous le contrôle des producteurs. Dans une agriculture en transformation rapide, cet avantage permettra d'améliorer le modèle en faisant des arbitrages raisonnés plutôt qu'en subissant ceux que pourraient leur imposer des dynamiques déstructurantes pour l'économie de l'érable.

³ Les produits de l'érable comprennent le sucre d'érable et le sirop d'érable

⁴ PPAQ (2018), Portrait statistique.

IRÉC
Fiche technique

NUMÉRO 24 — FÉVRIER 2019

Les fiches techniques visent, dans le format succinct d'un seul feuillet recto verso, à faciliter la compréhension d'un concept ou d'un calcul économique sur un thème précis d'intérêt public. En s'appuyant sur les résultats de recherches plus fouillées de l'IRÉC, elles offrent la possibilité de s'interroger sur les paramètres économiques des propositions dans l'actualité québécoise.

Institut de recherche en économie
 10555, avenue de Bois-de-Boulogne, C.P. 2006
 Montréal H4N 1L4, 514 380-8916
 secretariat@irec.quebec / www.irec.quebec

IREContemporaine
 @IREC_recherche

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec
 ISBN 978-2-924927-26-7 (PDF)